

CONTACTS



Les ESRP de la région ARA engagés !

<p>1 ESRP La Mothe contact@crplamothe.com 04 70 06 80 55</p>	<p>2 ESRP Déficient visuel crdv-info@itinova.org 04 73 31 80 00</p>	<p>3 EPNAK Sud-Est contact.dfase@epnak.org 06 98 79 85 78</p>	<p>4 ESRP du Marand contact.esrp-marand@cappa-association.fr 04 73 39 40 40</p>
<p>5 LADAPT Rhône formation.rhone@ladapt.net et 04 72 71 59 76</p>	<p>6 COS CREPSE sould@fondationcos.org 04 77 57 54 05</p>	<p>7 ESRP ORSAC secretariat@esrp-orsac.fr 04 74 14 82 25</p>	<p>8 LADAPT Viriat peyrieu@ladapt.net 04 79 81 60 20</p>
<p>9 LADAPT Peyrieu peyrieu@ladapt.net 04 79 81 60 23</p>	<p>10 AISP La Passerelle aisp@aisp74.asso.fr 04 50 64 04 00</p>	<p>11 AISP L'ENLENNAZ aisp@aisp74.asso.fr 04 50 64 04 00</p>	<p>12 LADAPT Evian evian@ladapt.net 04 50 83 19 00</p>
<p>13 PAOFIP Grenoble contact.dfase@epnak.org 07 85 97 77 58</p>	<p>14 PAOFIP Villefranche contact.dfase@epnak.org 07 61 71 10 51</p>	<p>15 LADAPT Chambéry saint-alban@ladapt.net 04 79 81 60 23</p>	<p>+ d'infos sur www.fagerh.fr</p>



PRESTATIONS D'ÉVALUATION ET DE CONSEILS

Un dispositif de diagnostic médico-psycho-social des ESRP/ESPO au service de l'orientation socio-professionnelle des personnes en situation de handicap

Objectif général

Analyser la pertinence et la plus value d'une orientation vers des prestations de réadaptation professionnelle.

Pour qui ?

Toute personne :

- en situation de handicap
- ou présentant un risque d'inaptitude à son poste
- Quel que soit son statut

Prescripteurs

Toute personne : **Physique** OU **Morale**

Outils de mobilisation de la prestation



Fiche de liaison ou de prescription

Quelle démarche ?



- Entretiens individuels et séquences collectives.



- Durée et organisation variable en fonction des ESPO/ESRP. (D'une journée à quelques jours en fonction des établissements et des besoins d'investigations repérés).

Modules de base



Modules complémentaires

Evaluations complémentaires en fonction des besoins identifiés :

- Ergothérapeute
- Neuropsychologue
- ...

Bilan de la prestation

Un professionnel, désigné référent de la prestation, restitue un bilan qui sera présenté à la personne accompagnée puis transmis prescripteur

Et pas de changement de statut pendant la prestation !

